

LES ASSOCIATIONS

I- Généralité :

1- Définition :

Une association est la **réunion de plusieurs personnes** qui décident de se regrouper autour d'une **activité commune**, dans un but autre que celui de partager des bénéfices.

Contrairement à une société commerciale, une association est **à but non lucratif, c'est-à-dire que son objectif n'est pas de gagner de l'argent.**

2- Création :

La création d'une association répond au besoin et à l'envie d'**agir ensemble**. Mettre en commun ses connaissances, son activité, son énergie permet de réaliser des tâches et des projets qu'il ne serait pas possible d'accomplir seul.

La « loi 1901 » est une loi votée en France le **1^{er} juillet 1901** qui donne le droit aux individus de se rassembler en association. C'est par cette loi célèbre qu'est reconnu et organisé le principe de la **liberté d'association**.

Elle marque une grande avancée dans la reconnaissance des libertés publiques et l'exercice de la **démocratie** : avant cette loi, toute réunion de personnes, tout mouvement indépendant étaient interdits et réprimés. Aujourd'hui, la liberté d'association est une **liberté fondamentale** protégée par la Constitution.

Dans le cadre de la loi 1901, la création d'une association se fait tout à fait librement, sans demande d'autorisation. Les formalités sont très simples : l'association doit se composer d'au moins deux membres et elle doit être **déclarée** auprès de la préfecture.

Cette déclaration consiste à faire connaître le nom et l'objet (le but) de l'association, ses membres fondateurs, ses règles de fonctionnement, etc. L'ensemble de ces éléments constitue ses **statuts**. Elle permet de rendre **publique** l'association, de lui donner une capacité juridique : l'association est comme une personne, elle peut par exemple conclure des contrats, acheter et vendre, percevoir des cotisations, etc.

3- Fonctionnement :

La loi n'impose aucune structure de fonctionnement. Les associations comprennent généralement : un **bureau**, le plus souvent composé d'un président, des membres fondateurs et d'un trésorier, qui assume des fonctions de direction ; un **conseil**, qui représente les membres ; une **Assemblée générale**, qui réunit tous les membres et vote le budget, élit le bureau et le conseil, etc.

L'association tire ses ressources de l'argent que versent ses adhérents (les **cotisations**). Des **bénévoles**, généralement membres de l'association, consacrent gratuitement une partie de leur temps à son fonctionnement et à son animation.

Il n'est pas facile de connaître exactement le nombre d'associations en France. Il s'en crée plus de **60 000** chaque année, et lorsqu'elles disparaissent, leur dissolution n'est pas toujours enregistrée. Au début des **années 2000**, on évalue le nombre d'associations en France entre **700 000** et **900 000**. Environ **20 millions** de personnes sont membres d'une ou plusieurs associations.

Il existe des associations de toute taille et de toute sorte. Les plus nombreuses (près d'un quart) sont celles qui exercent leur activité dans le **secteur sportif**. On trouve également des associations culturelles, d'action sanitaire et sociale, de défense des droits de l'homme, de défense des consommateurs, de protection de l'environnement, de protection des animaux, etc.

4- Utilité :

À côté des associations qui sont simplement déclarées, il existe des **associations reconnues d'utilité publique**. Pour se voir reconnaître cette qualité, ces associations doivent remplir un certain nombre de critères. Elles peuvent alors bénéficier de subventions de l'État et **collecter des dons**.

Ces associations œuvrent dans de nombreux domaines d'action : social, sanitaire, éducatif, scientifique, culturel, environnement, défense des sites et des monuments, solidarité internationale, etc.

5- Rôle :

Les associations de solidarité tentent de **pallier les insuffisances de l'État** en matière d'aide sociale et sanitaire. Elles agissent au quotidien pour apporter une aide matérielle et morale aux personnes les plus en difficulté : les Restos du cœur distribuent des repas gratuits, le Secours populaire permet aux plus démunis de partir en vacances, Emmaüs aide les exclus à se réinsérer, Aides est spécialisée dans l'aide aux personnes atteintes du sida, etc. Ces associations fonctionnent grâce aux **dons** et au **bénévolat**.

Cette solidarité s'adresse aussi aux autres pays, dans le cadre des **organisations non gouvernementales (ONG)**. Ces associations agissent au niveau international dans des domaines où les États ne sont pas suffisamment engagés : dans des **situations d'urgence** (famine, guerre) afin d'apporter une **aide humanitaire** (Médecins sans frontières) ou dans la **défense des droits de l'homme** (Amnesty International, Ligue des droits de l'homme), etc.

On parle de **mouvement associatif** pour désigner l'ensemble des associations et leur importance dans la société. Parce qu'elles sont nombreuses, dynamiques, qu'elles concernent tous les secteurs de la vie et tous les âges, les associations créent des **liens entre les citoyens** : elles jouent un rôle essentiel dans la vie sociale.

De plus en plus, les associations deviennent des **groupes de pression** : elles tentent d'influencer les dirigeants politiques. C'est notamment le cas des associations de défense des consommateurs, des associations écologistes ou des associations pour la défense du droit au logement.